



**9<sup>ème</sup> CONFERENCE DES CORRESPONDANTS PAYS DE L'ATAF ET  
1<sup>ère</sup> REUNION D'EXPERTS SUR L'IMPOSITION DU SECTEUR INFORMEL  
4 – 6 février 2020**

Hôtel Transcorp Hilton  
Abuja, Nigéria

**ORDRE DU JOUR**

1 <sup>ère</sup> Journée : mardi 4 février 2020	
<b>08h00 – 09h00</b>	<b>Enregistrement</b>
<b>09h00 – 09h30</b>	<p><b>DISCOURS D'OUVERTURE</b></p> <p>M. Logan WORT - Secrétaire exécutif (ATAF)</p> <p>M. Muhammad M. NAMI – Président exécutif du Service fédéral des recettes du Nigéria (FIRS) et Président du Conseil de l'ATAF</p> <p><b>CONFERENCIER INVITE AU SUJET DU SECTEUR INFORMEL</b></p> <p><b>MODERATEUR DU PROGRAMME</b></p> <p>M. Frankie MBUYAMBA</p>
<b>09h30 – 10h30</b>	<p><b>SESSION 1 : POINTS MARQUANTS DE L'ANNEE 2019 ET PLAN DE TRAVAIL 2020 DE L'ATAF</b></p> <p>Cette session a pour objectif d'évaluer le plan de travail 2019 après une brève présentation du Secrétariat. Le plan de travail 2020 de l'ATAF ainsi que le calendrier d'activités seront présentés aux correspondants pays (CP) afin qu'ils puissent y apporter des contributions additionnelles et des éclaircissements. Lors de cette session les correspondants pays auront l'opportunité de discuter de ce que l'ATAF pourrait mieux faire ainsi que des priorités des membres. De plus, les pays membres auront l'opportunité d'identifier des événements qu'ils peuvent accueillir, et d'explorer des opportunités de collaboration étroite avec les correspondants pays, dans le but de renforcer et de soutenir le mandat de l'ATAF.</p> <p>Président du panel : M. Femi EDGAL (FIRS) Présentatrice : Mme Susan NAKATO (Secrétariat de l'ATAF) Membres du panel CP : Angola, Burkina Faso, Tchad, Zimbabwe</p> <p>Q /R en temps réel, production participative et téléchargement de questions</p>

<b>10h30 – 11h00</b>	<b>Photo de famille et rafraîchissements</b>
<b>11h00 – 12h30</b>	<p><b>SESSION 2 : REFLEXION SUR LES DIX DERNIERES ANNEES</b></p> <p>Lors de cette session les membres feront le point sur les plans de travail et produits antérieurs de l'ATAF, en examinant les approches d'assistance technique, les programmes pays et de formation, les publications de recherche et les produits et instruments de l'ATAF. Les participants discuteront des enseignements tirés de l'enquête de 10 ans. Cette session a pour objectif principal d'évaluer l'impact des travaux de l'ATAF dans ses pays membres et de fournir des retours sur des aspects tels que les programmes pays, les initiatives de recherche, les ateliers, les cours de formation, les conférences, etc.</p> <p><b>Présentation : M. Raphael KAMOTO</b>, Directeur : Partenariats stratégiques, Planification, Suivi et Evaluation  Intervenants : <b>Sénégal, Nigéria, Zambie, Eswatini, Bénin</b>  Q /R en temps réel, production participative et téléchargement de questions</p>
<b>12h30 – 13h30</b>	<b>Pause déjeuner</b>
<b>13h30 – 15h00</b>	<p><b>SESSION 3 : FACONNER LA PROCHAINE DECENNIE</b></p> <p>Cette session permettra aux participants de réfléchir sur les caractéristiques principales que l'ATAF devrait refléter au cours des dix prochaines années. Les participants échangeront des vues sur les domaines clé et la voie à suivre au cours des dix prochaines années. L'engagement avec les bailleurs de fonds et les membres, la viabilité financière ainsi que l'identification des besoins feront également l'objet de débats. En outre, les participants identifieront et classeront les questions stratégiques basées sur les priorités des membres pour le nouveau plan stratégique 2021 – 2025.</p> <p>Présentations : <b>Dr. Nara MONKAM</b>, Directrice de la Recherche, ATAF, et <b>Mme Mary BAINE</b>, Directrice des programmes fiscaux, ATAF  Intervenants : <b>Burundi, Gambie, Mauritanie, Lesotho, Tanzanie</b></p> <p>Q /R en temps réel, production participative et téléchargement de questions</p>
<b>15h00 – 15h30</b>	<b>Rafraîchissements</b>
<b>15h30 – 17h00</b>	<p><b>SESSION 4 : INTRODUCTION : L'IMPOSITION DU SECTEUR INFORMEL EN AFRIQUE</b></p> <p>La session donnera un aperçu de la signification du secteur informel en général, puis s'articulera au contexte subsaharien en particulier, la taille du secteur, ses caractéristiques, la nature distincte des économies africaines qui rendent les économies caractéristiques d'un vaste secteur informel. La session examinera en outre le potentiel fiscal ou les pertes de revenus, le contexte social et politique et l'évolution de chacune de ces caractéristiques au fil des ans. La session reviendra en détails sur le concept de secteur informel à partir de ses variantes telles que l'économie souterraine ainsi que l'économie monétaire et éclairera les participants sur les raisons pour lesquelles le secteur informel est d'importance. Elle mettra également en évidence les efforts</p>

	renouvelés par les administrations fiscales africaines pour l'imposition du secteur informel.  Présidente du panel : Dr. Nara MONKAM, Directrice de la recherche, ATAF  Présentation : Prof. Albert MAKOCHEKANWA, Professeur de sciences économiques à l'Université de Zimbabwe, 45 min Intervenant : M. Femi OLUWANIYI, Chef de la transition -Taxes intérieures, FIRS 15 min Q/R (30 min)
17h00	<b>Fin de la première journée</b>
19h30	Dîner de bienvenue - organisé par le Service fédéral des recettes du Nigéria



**9<sup>ème</sup> CONFERENCE DES CORRESPONDANTS PAYS DE L'ATAF ET  
1<sup>ère</sup> REUNION D'EXPERTS SUR L'IMPOSITION DU SECTEUR INFORMEL  
4 – 6 février 2020**

Hôtel Transcorp Hilton  
Abuja, Nigéria

#### ORDRE DU JOUR

2 <sup>ème</sup> Journée : mercredi 5 février 2020	
09h00 – 10h30	<p><b>SESSION 5 : UNE PERSPECTIVE THEORIQUE : DEFIS, COUTS ASSOCIES ET POTENTIELS EFFETS A LONG TERME DE L'IMPOSITION DU SECTEUR INFORMEL</b></p> <p>En raison des caractéristiques, de la taille importante et du volume de commerçants opérant dans le secteur informel en Afrique, il existe des défis et des coûts particuliers liés aux initiatives d'intégration du secteur informel dans le filet fiscal. La session mettra en lumière les défis, les coûts liés à l'imposition et les éventuels effets à long terme de l'imposition du secteur informel en Afrique. Elle montrera également les considérations que les décideurs politiques prennent normalement en compte lors de la conception de politiques et d'instruments législatifs pour imposer le secteur informel. Les discussions clés porteront sur les mesures et les approches utilisées pour relever ces défis ainsi que sur l'évaluation des coûts et des avantages liés à l'imposition fiscale du secteur informel.</p> <p>Présidente du panel : <b>Mme Mary BAINE</b>, Directrice des programmes fiscaux, ATAF Présentation : <b>Dr. Abrams MBU ENOW TAGEM</b>, consultant de courte durée avec la Banque mondiale (30 min) <i>Paneliste qui complète la présentation</i> : <b>M. KOUAME N'GUESSAN Fulgence</b>, Côte d'Ivoire <b>10 min</b></p> <p>Q/R et discussions <b>40 min</b></p>

10h30 – 10h45	Rafraîchissements
10h45–12h45	<p><b>SESSION 6 : INITIATIVES DES ADMINISTRATIONS FISCALES POUR TAXER L'INFORMEL (THEMES : LEGISLATIF, ADMINISTRATIF, ECONOMIE POLITIQUE &amp; PERSPECTIVES DES ACTEURS DE L'INFORMEL)</b></p> <p>De nombreuses administrations fiscales africaines ont mis en place des initiatives axées sur l'imposition du secteur informel afin d'augmenter la collecte des recettes, d'améliorer la discipline fiscale, de réduire des lacunes liées à l'imposition de l'informel, et d'intégrer un plus grand nombre d'individus et d'entreprises dans le filet fiscal. Cette session donnera des informations sur les différentes mesures utilisées actuellement par les administrations fiscales africaines pour la collecte des recettes dans le secteur informel. Cette session sera axée sur les quatre thèmes suivants : législatif, administratif, économie politique et l'expérience des pays.</p> <p>Les présentateurs de la session dirigeront les échanges, engageront l'auditoire dans un discours informatif et partageront les expériences de certains pays sur la question. Les participants examineront les considérations nécessaires et partageront leurs idées sur les initiatives en matière d'imposition du secteur informel en mettant l'accent sur les obstacles ou les blocages sociopolitiques dans l'imposition de l'informel, la partie législative de celle-ci, les capacités administratives et les expériences en matière de respect des obligations fiscales des acteurs du secteur informel. La session mettra clairement en exergue les succès et les échecs liés à ces thèmes.</p> <p>Les conclusions du débat contribueront à l'élaboration d'un document d'orientation sur l'imposition du secteur informel en Afrique.</p> <p>Président du panel : <b>Dr Ezeru MADZIVANYIKA</b>, Responsable de Recherche, ATAF</p> <p>La session est divisée en deux parties comme suit :</p> <p><b>Session 6a)</b>  Présentation 1 : [couvrant tous les 4 thèmes] <b>M. Elimane POUYE</b> : Expérience du Sénégal et de la région subsaharienne <b>30 min</b>  Expérience de pays 1 : <b>Mme Lolita EMOKPORE</b>, Directrice générale, Association nationale de petits industriels (NASSI) Expérience des entreprises nigérianes, <b>10 min</b>  Expérience de pays 2 : [Thème-Législatif] <b>M. Ryoba MZALENDO</b>, Autorité fiscale de la Tanzanie (TRA) <b>10 min</b>  Expérience de pays 3 : [Thème-Administratif] <b>M. Lawrence HOTSONYAME</b>, Autorité fiscale du Ghana <b>10 min</b></p> <p><b>Session 6b)</b>  Expérience de pays 4 : [Thème-Economie politique] <b>Mme Robinah NAKAKAWA</b>, Autorité fiscale de l'Ouganda <b>10 min</b>  Expérience de pays 5 : [Thème -Acteur du secteur informel] <b>Mme Jackie IKEOTUONYE</b>, Directrice de la Coopérative d'alimentation et de santé BFA <b>10 min</b></p> <p>Q/R et discussions <b>30 min</b></p>
12h45 – 13h45	Pause déjeuner

13h45 – 15h45	<p><b>SESSION 7 : IMPACT DE LA NUMERISATION ET DES TIC SUR L'IMPOSITION DU SECTEUR INFORMEL EN AFRIQUE</b></p> <p><b>SESSION 7a) : IMPACT DE LA NUMERISATION SUR L'IMPOSITION DU SECTEUR INFORMEL</b></p> <p>La numérisation a donné lieu à la création de nouvelles formes de travail telles que le conseil indépendant et le commerce en ligne, la plupart étant exploitée de manière informelle. Les exemples comprennent ; la publicité et la vente de biens par le biais des médias sociaux (Facebook, Instagram, Amazon, etc.), la location ou la sous-location de biens par le biais de la plateforme Airbnb, la fourniture de services de taxis via la plateforme Uber, la fourniture de services techniques tels que le développement de logiciels via des portails en ligne, etc. La plupart de ces entreprises effectuent leurs transactions en ligne et les paiements sont faits sur leurs sites Web. Ces entreprises n'ont souvent ni adresse ni numéro de téléphone sur leur site Internet, donc hors de vue des autorités fiscales.</p> <p>La session examinera l'impact potentiel de la numérisation sur le secteur informel. Elle évaluera les effets positifs et négatifs de la numérisation sur la croissance du secteur informel. Les produits numérisés seront examinés, y compris leurs potentiels effets négatifs et positifs sur l'assiette fiscale. La session mettra en évidence les succès et les échecs de l'imposition du secteur informel dans le cadre de la numérisation.</p> <p>Président du panel : <b>M. Navindranath MOKUL</b>, Autorité fiscale de l'île Maurice s (MRA) Présentation : <b>M. Michael MASIYA</b>, Expert en économie numérique et imposition du secteur informel <b>30 min</b></p> <p>Q /R et discussions <b>20 min</b></p> <p><b>SESSION 7b) : IMPACT DES TIC SUR L'IMPOSITION DU SECTEUR INFORMEL</b></p> <p>La session examinera l'impact potentiel de l'automatisation sur l'imposition du secteur informel. Elle évaluera également l'état de préparation des administrations fiscales africaines dans l'adoption de la dynamique d'automatisation. En outre, elle abordera les considérations législatives et administratives en matière d'imposition du secteur informel dans un environnement automatisé. La session mettra en évidence les succès et les échecs liés aux TIC.</p> <p>Président du panel : <b>M. Anisio SAMANDJATA</b>, Autorité fiscale angolaise Présentation : <b>M. Michael MASIYA</b>, Expert en économie numérique et imposition du secteur informel (30 min)</p> <p>Q/R et discussions <b>20 min</b></p>
15h45 – 16h00	Rafraîchissements

<p>16h00 – 17h30</p>	<p><b>SESSION 8 : POURQUOI L'IMPOSITION DU SECTEUR INFORMEL EN AFRIQUE A-T-ELLE ECHOUÉ ? QUELLE EST LA BONNE FORMULE ?</b></p> <p><b>POURQUOI L'IMPOSITION DU SECTEUR INFORMEL EN AFRIQUE A-T-ELLE ECHOUÉ ?</b></p> <p>Cette partie s'appuiera sur les sessions précédentes pour mettre en exergue les facteurs qui empêchent la mise en œuvre de stratégies d'imposition efficaces du secteur informel sur le continent. L'objectif de la session est de tirer des enseignements pertinents des expériences partagées lors des sessions précédentes. La session examinera le cadre local actuel en matière d'imposition du secteur informel, les défis, ainsi que les raisons pour lesquelles l'imposition du secteur informel a échoué. Les participants proposeront également des solutions réalisables et applicables.</p> <p><b>CADRE POUR UNE IMPOSITION EFFICIENTE DU SECTEUR INFORMEL EN AFRIQUE</b></p> <p>De plus, pendant cette session, les délégués seront divisés en équipes distinctes afin de discuter des éléments nécessaires aux approches et propositions qui aboutiront à un <b>cadre approprié pour une imposition efficiente du secteur informel en Afrique</b>. La session examinera également les cadres législatifs, administratifs et institutionnels actuellement mis en œuvre pour l'imposition du secteur informel, les insuffisances y relatives et proposera une voie à suivre. La session s'inspirera des expériences de l'économie politique et des expériences des acteurs du secteur informel, comme l'ont souligné les précédents intervenants.</p> <p>Les responsables des groupes se serviront des enseignements tirés et des bonnes pratiques provenant des sessions précédentes pour formuler des conclusions finales et d'identifier des domaines nécessitant un examen plus approfondi de la part des administrations fiscales. Le président du panel fera ensuite une synthèse des suggestions proposées par les équipes.</p> <p><b>Discussions des groupes, Facilitateur</b></p> <p><b>Présentations : Conclusions finales proposées par les groupes</b></p> <p>Q/R et discussions</p>
<p>17h30</p>	<p>Soirée libre</p>



**9<sup>ème</sup> CONFERENCE DES CORRESPONDANTS PAYS DE L'ATAF ET  
1<sup>ère</sup> REUNION D'EXPERTS SUR L'IMPOSITION DU SECTEUR INFORMEL  
4 – 6 février 2020**

Hôtel Transcorp Hilton  
Abuja, Nigéria

**ORDRE DU JOUR**

3<sup>ème</sup> Journée : jeudi 6 février 2020

<p><b>09h00 – 10h00</b></p>	<p><b>SESSION 9 : UN CADRE AFRICAIN POUR L'IMPOSITION EFFICACE DU SECTEUR INFORMEL : A QUOI DEVRAIT-IL RESSEMBLER ?</b></p> <p>Au cours de cette session, les présentateurs guideront l'audience vers un cadre idéal pour une imposition efficiente du secteur informel en Afrique. La discussion identifiera ce qui devrait servir de lignes directrices pour taxer le secteur informel typique sur le continent africain ; c.-à-d. : les étapes principales à suivre pour la réalisation d'un cadre pour taxer l'informel. La session se référera aux enseignements tirés et aux expériences des sessions précédentes. En outre, elle soulignera les synergies clé que pourraient exploiter les pays africains en travaillant sur l'élaboration d'un cadre adéquat pour taxer le secteur informel qui permettrait à chaque pays de l'adapter dans son propre contexte. La session évaluera également le niveau de disposition des pays africains à développer des solutions standards pour taxer le secteur informel. La session répondra aussi à ces questions essentielles en examinant les avantages et inconvénients potentiels de chaque possibilité.</p> <p>Président du panel : <b>M. Maari SARR</b>, Autorité fiscale de la Gambie Présentation : <b>M. Alpha NGOM</b>, Direction Générale des Impôts et des Domaines, Sénégal <b>40 min</b> <i>Paneliste qui complète la présentation</i> : <b>M. Thomas Jallah</b>, Autorité fiscale du Liberia <b>15 min</b></p> <p>Q/R et discussions</p>
<p><b>10h30 – 11h00</b></p>	<p><b>Discussions des groupes et présentations en plénière</b></p> <p>Les participants examineront de près les éléments du <b>cadre proposé pour une imposition efficiente du secteur informel en Afrique</b></p>
<p><b>11h00 – 11h30</b></p>	<p><b>Rafraîchissements</b></p>
<p><b>11h30 – 13h00</b></p>	<p><b>SESSION 10 : PROJET DE RECHERCHE SUR UN CADRE AFRICAIN POUR L'IMPOSITION DU SECTEUR INFORMEL</b></p> <p>A partir des points de vue provenant des sessions sur un cadre idéal pour une imposition efficiente du secteur informel en Afrique, les enseignements tirés et les défis relevés,</p>

	<p>cette session guidera la formulation des questions clés que devrait poser l'ATAF afin de mener des recherches en vue du développement et de la mise en place d'un cadre africain pour l'imposition efficace et efficiente du secteur informel. L'équipe de recherche de l'ATAF présentera d'abord les questions de recherche et les méthodologies proposées. Ensuite les délégués seront invités à :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Examiner les questions pour le guide pratique sur l'imposition du secteur informel</li> <li>2. Contribuer à la méthodologie proposée pour l'étude</li> <li>3. Proposer le type et la qualité des données que l'ATAF doit recueillir pendant l'étude</li> <li>4. Fournir des propositions sur le contenu du guide pratique de l'administration fiscale sur l'imposition du secteur informel,</li> <li>5. Fournir des propositions sur les parties prenantes à identifier pour les questionnaires et les études de terrain</li> <li>6. Donner des retours sur les six études de cas proposées qui serviront de référentiel de bonnes pratiques à l'ATAF pour la création d'un cadre africain d'imposition du secteur informel ; et</li> <li>7. Identifier les experts qui feront partie du comité technique pour ce projet.</li> </ol> <p><b>Présidente : Dr Nara MONKAM</b> – Directrice de la recherche : ATAF  <b>Présentation :</b> Equipe de recherche de l'ATAF</p> <p>Q/R</p>
13h00-13h30	<p><b>SESSION 11 : RESUME DES CONCLUSIONS ET POINTS D' ACTIONS POUR</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>a. <b>LA 9ÈME CONFERENCE DES CORRESPONDANTS PAYS DE L'ATAF ET</b></li> <li>b. <b>LA 1<sup>ère</sup> REUNION D'EXPERTS SUR L'IMPOSITION DU SECTEUR INFORMEL</b></li> </ol> <p>Cette session fera la synthèse des délibérations de la conférence, articulera les points d'action et identifiera les personnes responsables de l'exécution de ces points, après accord des participants. Les participants seront aussi invités à demander des clarifications sur tout aspect qui serait encore obscure afin que ceux-ci soient saisis correctement.</p> <p><b>Rapporteurs : M. Momoh ISAAC et M. Emmanuel EZE</b></p>
13h30-13h45	<p><b>CEREMONIE DE CLOTURE</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1 <b>M. Logan WORT</b> – Secrétaire exécutif (ATAF)</li> <li>2 <b>M. Muhammad M. NAMI</b> – Président exécutif du Service fédéral des recettes du Nigéria (FIRS)</li> </ol>
13h45 – 14h30	<p><b>Pause déjeuner</b></p>
14h30	<p><b>VISITE AU BUREAU DU SERVICE FEDERAL DES RECETTES DU NIGERIA (A confirmer)</b>  Une visite à un des bureaux du secteur informel du Service fédéral des recettes du Nigéria</p>